

téger, parce que la Constitution le lui impose, et lui en donne les moyens; sans cela quel *droit* aurais-je à sa protection? et s'il fait son devoir à cet égard, je jouis de la plénitude de mon droit. Mais si malheureusement la Constitution ne lui avait pas confié une autorité et un pouvoir suffisants pour me protéger; si, par exemple, elle avait placé entre moi et le gouvernement un pouvoir capable d'en paralyser l'action, aurais-je le droit de me plaindre, si je réclamais en vain sa protection? mon droit à cet égard devient de fait absolument nul par l'intervention de ce pouvoir. En un mot, je ne comprends rien du tout à ces mots *droits de l'homme*, mais bien à ceux de *devoirs réciproques*, de *relations sociales*, sur lesquels seuls reposent le bon ordre et le bien-être de toute société. Les premiers isolent l'individu, enfantent l'égoïsme, et procèdent de la vanité; les seconds rapprochent les hommes, et cimentent les liens de l'association. Les premiers ne peuvent que créer la discorde; la concorde et l'harmonie ne peut que résulter des derniers. Je m'arrête ici pour le présent, et vous prie de me croire,

Monsieur Bibaud,

Votre obéissant serviteur,

UN VRAI CANADIEN.

BRECHES OSSEUSES ET CAVERNES A OSSEMENS.

Le plus grand nombre des os de ruminants fossiles se trouvent incrustés au milieu des concrétions qui remplissent les fentes que présentent certains rochers, sur les côtes de la Méditerranée. Ces fentes, auxquelles les os qui les remplissent ont fait donner le nom de *brèches osseuses*, sont un des phénomènes les plus remarquables de la géologie. On ne peut expliquer, en effet, d'une manière satisfaisante, ni leur production dans les lieux où on les observe, ni pourquoi elles sont bornées aux côtes de la Méditerranée, ni les ressemblances qu'elles présentent toutes, tant pour la nature des rochers dans lesquels elles sont pratiquées, que pour celle des matières qui les remplissent.

La nature des os qu'elles renferment ajoute encore à l'intérêt qu'elles inspirent, en prouvant que leur formation remonte à une époque beaucoup plus ancienne qu'on ne l'avait cru jusqu'ici. Ils n'appartiennent point, en effet, à des ruminants du pays, mais aux races d'animaux contemporaines des éléphants et des rhinocéros fossiles. De sorte que tout porte à croire que si on n'y rencontre pas des os de ces quadrupèdes, on ne doit chercher la cause de cette absence que dans leurs grandes dimensions, qui seules ont pu les empêcher d'y tomber.

Les principales brèches osseuses sont celles de Gibraltar, d'Antibes, de Nice, &c. Elles ont aidé à perfectionner la zoologie